

De : Simon Bédard Goulet
Envoyé : 22 avril 2003
À : Greffe
Objet : (Mémoire) Dossier R-3526-2004

Mémoire adressé à la régie de l'énergie

J'écris d'abord ce mémoire en tant que citoyen de la planète Terre, puis comme Québécois concerné par la gestion de l'énergie. Le Suroît est un projet lourd de conséquences pour la population Québécoise et tout les aspects de la question doivent être traités en détails.

En tant que président du comité environnemental de Bois-de-Boulogne et en tant que personne qui priorise l'avenir plutôt que le présent, je suis contre la construction d'une centrale comme le Suroît et contre la production par Hydro-Québec d'électricité produite à partir de combustibles fossiles. D'ailleurs, je partage ainsi la position adoptée par l'association générale des étudiants de Bois-de-Boulogne qui représente les 2 700 étudiants de Bois-de-Boulogne et qui a pris position contre la construction de centrales thermiques.

Cependant, je ne crois pas avoir l'expertise nécessaire pour juger de la pertinence de la construction d'un projet comme le Suroît et je crois que c'est votre devoir de le faire. Ainsi mon opinion et celle des 2 700 étudiants de Bois-de-Boulogne compte probablement peu pour la conclusion de votre rapport.

Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif premier de ce mémoire. J'écris ce mémoire afin que le comité d'évaluation du projet de la régie de l'énergie garde en tête certains faits importants lors de la rédaction de son rapport.

Kyoto n'est qu'un début

C'est une généralité admise par la communauté scientifique, si nous voulons arrêter le réchauffement climatique, il faudra réduire nos émissions de beaucoup plus que 6% sous les niveaux de 1991. Or, nous le savons, les conséquences du réchauffement climatique pourraient être dramatiques dans plusieurs régions du globe. On parle de hausse des niveaux d'eau, accélération de la désertification, augmentation de la puissance des ouragans et autres phénomènes météorologiques, énorme perte de biodiversité, diminution de la productivité agricole, etc. Évidemment, plus ces phénomènes se produisent rapidement, plus il est difficile de s'y adapter, c'est pourquoi il faut chercher à minimiser la production de gaz à effet de serre.

Une fermeture éventuelle de Gentilly-2

Le choix est parfois difficile entre le nucléaire et la production de gaz à effet de serre (Hubert Reeves fait un choix différent du mien) mais il faut tenir compte d'une fermeture prochaine de Gentilly-2 car nous ne connaissons pas de moyen de traiter les déchets nucléaires et ceux-ci représentent un coût énorme pour la société à long terme. En fait, le nucléaire est une fuite en avant : Bien que ça ait peu de conséquences sur le présent, l'utilisation de centrales nucléaires laisse des déchets que nous ne pouvons traiter pour l'instant. C'est aux générations futures de se débrouiller avec ces produits hautement radioactifs (qui le sont pour 25 000 ans) et qui, à long terme, détruisent toute forme de vie stable. En fait, si on tient compte de tous les coûts liés à l'industrie du nucléaire et des coûts à long terme que cela représente, le nucléaire n'est définitivement pas rentable pour la société. Il faudrait donc s'en départir lorsque l'occasion se présentera.

L'exploration pétrolière

Il faut remarquer que la création du projet de centrale thermique par Hydro-Québec se produit en même temps que l'exploration pétrolière (et gazière) dans le golfe du St-Laurent. Il est évident que les projets vont de pairs, qu'ils profitent l'un à l'autre et qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre à long terme. Or, l'exploitation gazière dans le golfe du St-Laurent comporte de graves conséquences sur la faune marine. (Les recherches à ce sujet nécessitent d'être approfondies). De plus, les conséquences de la mise sur pied d'une plate-forme pétrolière seraient encore plus dramatiques au niveau environnemental. Il ne faut pas oublier non plus que le pétrole qui dort ne perd aucune valeur, ainsi nous avons peu d'intérêt à développer le forage de ressources pétrolières le plus tôt possible dans le golfe du St-Laurent. La commission devrait donc tenir compte qu'en disant oui au projet de Suroît, ils donnent un coup de pouce au projet d'exploitation pétrolière dans le golfe du St-Laurent.

Le chauffage au gaz naturel

La construction d'une centrale au gaz naturel est une aberration si on considère que celle-ci est justifiée par une demande qu'on ne peut combler pendant l'hiver. Une demande d'électricité qui sert donc à chauffer les maisons. Or, les fournaies au gaz naturel ont une efficacité de 90% alors que la centrale du Suroît a une efficacité avoisinant les 55 % (et ici, je suis généreux), c'est donc une augmentation de plus 30% des gaz à effet de serre sans raison ! De plus, même si le remplacement des plinthes électriques ne s'avère pas rentable, la promotion du chauffage au gaz naturel permettrait

de réduire fortement la croissance de la demande en électricité, ce qui pourrait permettre de se passer de la centrale du Suroît (où au moins, de la centrale de Bécancour).

La perte de l'image d'énergie verte

Il est aussi très important de s'assurer que dans ses calculs, Hydro-Québec a bien tenu compte du fait que l'énergie produite par le Suroît pourrait détruire l'image de production d'énergie « verte » par Hydro-Québec ce qui représenterait certainement des pertes considérable pour celle-ci sur le marché américain.

La limite des marchés

Hydro-Québec semble parfois annoncer que peu importe notre production, on pourra toujours l'écouler sur les marchés environnant. Cependant, ces marchés ne sont pas illimités et même si nous produisons très peu d'énergie si on compare à l'ensemble de l'énergie consommée par ces pays, la place que peu avoir Hydro-Québec sur ces marchés a très certainement ses limites et il faut garder ça en tête.

La courte durée de la crise de l'énergie

La crise de l'énergie évoquée par Hydro-Québec est très plausible et je ne la met nullement en doute. Cependant, la crise en question s'étend sur environ 5 ans, maximum 10 ans, or la centrale du Suroît et construite sur un horizon de 30 à 40 ans. De plus, cette crise commence avant la mise en fonction de la centrale et se termine seulement quelques années après. Ainsi, la centrale agit comme un coussin de sécurité sur de l'énergie pour la population québécoise pendant un court laps de temps mais son rôle sera principalement d'exporter de l'énergie. Il faut considérer la centrale ainsi et s'assurer que celle-ci puisse être rentable dans ce rôle, alors que cette centrale pourrait se situer dans le pays ou la province acheteuse de l'énergie. Il faut garder en tête que globalement, il pourrait peut-être être plus rentable de se centrer sur la production hydro-électrique et éolienne et se serrer la ceinture sur quelques années. Évidemment, économiquement, pour la société québécoise, ce choix à un coût, mais le choix de construire Suroît a aussi un coût à l'échelle planétaire.

Nous savons aussi qu'il y a un grand potentiel d'économie d'énergie au Québec. Seulement à mon école, de nombreux ordinateurs fonctionnent alors qu'ils ne sont pas utilisés, les lumières restent ouvertes même si il n'y a parfois plus personne dans l'école et l'école chauffe à plein régime alors que des fenêtres sont ouvertes. J'évalue le potentiel de réduction d'énergie possible de 20% et je suis sûr que c'est le cas dans de nombreux endroits au Québec.

CONCLUSION

En bref, je connais trop peu de chose pour juger vraiment de si oui ou non, la construction d'une centrale comme le Suroît est nécessaire pour le Québec. Il est évident qu'en disant non au Suroît et à Bécancour, on se prive d'un potentiel de développement économique direct mais on prend une position dans le sens du développement durable et on laisse un meilleur avenir aux générations futures. De plus, nous n'avons probablement pas besoin de deux centrales thermiques.

Cependant, le message que je tenais à vous passer avant tout est que si nous sommes rendus avoir besoin d'une centrale thermique au Québec, il faut alors chercher à minimiser l'utilisation de cette énergie thermique : il faut donc augmenter la promotion de l'efficacité énergétique, augmenter la place occupée par le chauffage au gaz naturel, augmenter le nombre de maison construite selon les normes de Novoclimat ou Nova 2000 pour l'efficacité énergétique, voir à ce que l'éclairage vendu au particulier et aux entreprises soit plus efficace énergétiquement, voir à ce que tous les édifices gouvernementaux soient doté d'une politique d'efficacité énergétique, etc. Vous connaissez probablement plus de moyens que moi pour réduire la consommation d'électricité puisque de nombreux mémoires en font mention.

Ainsi, lors de la remise de votre rapport, j'espère que si jamais vous annoncez que la centrale du Suroît est nécessaire à la sécurité énergétique de la population québécoise, vous ferez aussi mention du fait que néanmoins, puisque nous en sommes rendu à utiliser la filiale thermique afin de produire de l'énergie, la population doit s'interroger sur la nécessité de leur consommation d'énergie et le gouvernement devrait annoncer une série de mesures afin de réduire au minimum la place occupée par la filiale thermique dans la consommation québécoise.

Simon Bédard Goulet
Président du comité Enjeu Bois-de-Boulogne
enjeu@age.bdeb.qc.ca
(514) 332-3000 poste 178

N.B. : Ce document devait à l'origine être déposé comme un mémoire mais vu son dépôt tardif, il ne peut, je crois, être traité comme tel. J'espère tout de même que ce document pourra être remis au comité d'évaluation du projet du Suroît et qu'il sera lu avant l'écriture finale du rapport d'évaluation.

Bon travail d'évaluation et merci pour votre écoute active.